

Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91

Email : mairie@chartainvilliers.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 15 / 2025

OBJET :

SUBVENTION VERSEE AU
COMITE DES FETES DE
CHARTAINVILLIERS

Date de la convocation
du Conseil Municipal :

24 Mars 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20250403-15-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2025

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa
Réception en Préfecture
Et de sa publication

L'an deux mil vingt-cinq, le trois Avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, Maire.

Étaient présents : Mesdames Dominique LEJEUNE, Danielle BENOIST et Janine CHEUL, et, Messieurs Fabrice TANTY, Didier VERNIOL, David CHOLLEY, Serge DROIT et Guy BOUAZIZ,

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Madame Cécile DE BEIR (pouvoir à Mme Lejeune) et Monsieur Thierry GARNIER (pouvoir à Mr Boutin)

Madame Danielle BENOIST a été élue secrétaire de séance.

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a été destinataire d'une demande de subvention d'un montant de 800€ de la part du Comité des Fêtes de la Commune. Cette subvention sera destinée à la poursuite de leurs nombreuses activités, au développement de nouvelles animations et à l'achat de matériel.

Le Maire rappelle qu'une subvention de 400€ leur a été versée en 2024. Il rappelle également que les employés communaux sont mis à disposition gracieusement pour les préparations et démontages de plusieurs de leurs manifestations.

Le Conseil Municipal tient à encourager le Comité des Fêtes qui anime grandement la commune par ses activités et il invite tous les habitants de la commune à les rejoindre pour leur apporter leur aide ou simplement des idées.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, DONNE UN ACCORD UNANIME pour le versement d'une subvention de 800€ pour le Comité des Fêtes de Chartainvilliers.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

